

Province de Namur  
Commune de Gesves



Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS  
0485/60.32.92 – atl.gesves@publilink.be

**Commission Communale de l'accueil du 5 juin 2008 – Administration communale**

Présences :

					Prés	Exc.
BARBEAUX-DEFLORENNE	Cécile	1	e	Conseillère communale	X	
BERNARD	André	1	e	Président – Echevin enseignement	X	
GRASSERE	Lydia	1	e	Conseillère communale		
HONTOIR	Céline	1	e	Echevine Enfance et Jeunesse		X
DEBATTY	Benoit	1	s	Conseiller communal		
DEBATY	Marcellin	1	s	Conseiller communal	X	
FONTINOY	Paul	1	s	Conseiller communal		X
JACQUES	Michel	1	s	Conseiller communal		
DEFRESNE	Bernard	2	e	Ecole St Joseph	X	
DEGLIM	Christian	2	e	Ecole communale de l'Envol	X	
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette	X	
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française		X
DEBATY	Annika	2	s	Ecole Communauté française		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VISART de BOCARME	Michèle	2	s	Ecole communale de l'Envol		
WAVREILLE	Dominique	2	s	Ecole communale de la Croisette		
GRAILET	Danielle	3	e	Ecole Communauté française		
RYELANDT	Muriel	3	e	Ligue des familles		
SERMON	Véronique	3	e	Ecole St Joseph	X	
GEORGES	Sylviane	3	e	Ecole communale de l'Envol		X
DELBECQUE	Marianne	3	s	Ligue des Familles		
DEMEIRE	Nathalie	3	s	Ecole Communauté française	X	
HAMPERT	Geneviève	3	s	Ecole communale de la Croisette		
PENSON	Valérie	3	s	Ecole St Joseph	X	
MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire	X	
GREGOIRE	Bastien	4	e	IMAJE		
VERHAEREN	Jacques	4	e	Le Chat Botté	X	
WATTERMAN	Yves	4	e	La spirale asbl		X
BURON	Vincent	4	s	IMAJE		
COLPAERT	Géraldine	5	e	Domaine de Mozet	X	
REYSER	Dominique	5	e	MDJ Gesves		
SIMON	Nicolas	5	e	Patro Jean XXIII	X	
VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII	X	
DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII		
FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII		
BUFFET	Bénédicte			Coordinatrice accueil ONE	X	
DEBOIS	Elise			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur	X	



### **1. Accueil par le Président André Bernard**

### **2. Validation du précédent procès - verbal**

La CCA valide le précédent P.V. à l'unanimité.

### **3. Suivi du procès-verbal précédent**

- Assurance ETHIAS : Monsieur Watterman avait proposé de nous envoyer le contrat d'assurance de l'asbl « La spirale » : sans nouvelle ! Olivier Geerkens nous informe que pour l'asbl Coala, le contrat d'assurance couvre 15 360 journées et coûte 2 500 euros (« journée OM »)
- Volontariat : Formulaire C45B et C45F : aucune demande n'est parvenue à notre niveau et nous sommes toujours en attente d'un cachet pour l'asbl « Gesves EXTRA » (commandé via la commune)
- Sur base d'une demande, il est possible pour les volontaires d'obtenir une attestation à joindre à leur déclaration fiscale.

### **4. Evaluation CCA et du Programme CLE**

#### **• Réunions de la CCA**

- La CCA s'est réunie 7 fois depuis son entrée dans le décret ATL
- La moyenne des présences était de 18 personnes (Voir Tableau des présences en Annexes).
- Selon le ROI établi, Danielle Graillet (7 absences non justifiées), Bastien Grégoire et Muriel Ryelandt (3 absences non justifiées), tous trois membres effectifs, sont réputés démissionnaire.

#### Réaction des membres :

- Moyenne tout à fait satisfaisante pour l'ensemble de la CCA sauf lors des sous-groupe de travail (notamment pour la journée inter-réseaux).

#### **• Objectifs fixés par le Programme CLE**

- Rappel des objectifs et des priorités (voir Annexes)

#### Réactions des membres :

- Les parents sont peu informés des activités extrascolaires organisées dans les autres écoles car la communication est difficile (horaire, fonctionnement et « culture » différents) mais l'information existe (Brochure, site Internet) et les parents demandeurs savent où trouver les informations ;
- Les déplacements des enfants entre les écoles est un projet très ambitieux ! (Est-ce vraiment un besoin ? Développement durable ?, Etc.) ;
- Actuellement, le pot commun (5%) est difficile à « assumer » pour les écoles vu la rareté et la baisse des subsides ;
- Peu de gesvois ont participé à la formation « Accueillant(e) extrascolaire » organisé à Gesves par l'asbl Coala ;
- Les volontaires n'ont pas le sentiment d'appartenir à l'asbl « Gesves EXTRA », les personnes présentent à la réunion de rencontre venaient car ils avaient un problème à résoudre (chômage) ;
- Faux : problème d'absentéisme des volontaires et les difficultés financières pour les défrayer. Difficile de faire « marche arrière » (modifier l'horaire, accès aux ateliers payant) pour trouver une solution.



## 5. Coefficient multiplicateur 2007-2008

- Courrier de l'ONE annonçant un coefficient multiplicateur a 3.8222 pour 2007 (les prévisions l'estimait à 5 !) . Dès sa réception, un courrier a été envoyé directement aux opérateurs de l'accueil gesvois pour les en informer.
- Un mail a été envoyé à l'ONE (Emile Pirlot, responsable service ATL) afin de connaître les prévisions pour 2008 et lui faire-part de notre étonnement.
- Monsieur Pirlot répond que normalement pour l'année 2008, le coefficient multiplicateur ne devrait pas subir une autre baisse puisque le budget global bénéficierait d'une hausse de 5% et que le nombre de journées subsidiées ne devrait plus augmenter de manière aussi significative qu'en 2007.
- Prévision pour 2008 : 2.5 « pour n'avoir que de bonnes surprises » !

### Remarques des membres :

- Faux : Impossibilité de remettre en question l'ATL mais difficile d'assumer les défraiements avec les retards et la baisse des subsides. Le déficit pourrait être évalué à 25 000 euros ! Néanmoins, la gratuité des ateliers reste un objectif car c'est une école communale, basée sur le bénévolat depuis 18 ans et que les ateliers font partie intégrante de l'école ;
- Saint-Joseph : Ne remet pas en cause l'ATL mais souhaite toujours tendre vers un accès financier le plus bas possible. Le déficit serait évalué à 3000 – 4000 euros qui pourraient être pris en charge par l'école elle-même ;
- Selon Olivier Geerkens, les grosses communes (Bruxelles, Namur Centre, etc.) ne sont pas encore entrées dans le décret ATL comme 25% des communes !
- Selon un membre, la ministre Fonck a déjà été interpellée via un député. La ministre a répondu qu'elle n'avait pas connaissance des difficultés énoncées et que sa volonté était de tendre vers 1€/jour/enfant d'ici 4 ans.
- La CCA décide de rédiger une motion qui sera envoyée à la ministre Fonck (Egalement, au nom de l'asbl «Gesves EXTRA » et du collège communal). *VOIR ANNEXE*
- Quelle solution ? Demander à la commune de compenser ? Ne plus prélever des subsides les 5% pour le pot commun de la CCA ? Rechercher des sponsors (Dexia, Ethias,...) ?

## 6. Journée de l'extrascolaire (inter-réseaux) du vendredi 27 juin 2008

- Présentation du PV des réunions du sous-groupe de travail
- Présentation de l'organisation générale de la journée (Annexe)
- Appel aux volontaires et aux animateurs : les enseignants (non défrayés) ? les animateurs du Patro (défrayés) ?
- Articles annonçant la journée dans la « Vie Mosane » (2x) et dans le « Gesves Info »

### Réactions vives des membres :

- Date difficile pour les écoles (pourtant arrêtée par les directeurs) mais seule période où les animateurs du Patro sont disponibles ;
- Difficulté de mobiliser les enseignants à devenir animateurs pour cette journée ;
- Difficulté d'informer les enseignants sur le contenu de la journée (« sentiment de panique »).

## 7. Divers

- o Brochure « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse » actuellement en cours d'impression (1000 exemplaires) ;
- o Demandes de prêt pour le matériel de circomotricité pour les mois de juillet et août (plaines de vacances, Patro et Domaine de Mozet) ;
- o Sécurité aux abords des lieux d'accueil agréés : passage pour piétons rue de Sierpont : un membre s'interroge.
- o Prochaine date de la CCA : le jeudi 4 septembre 2008 à 19h30  
La CCA sera suivie d'une A.G. de l'asbl « Gesves EXTRA »

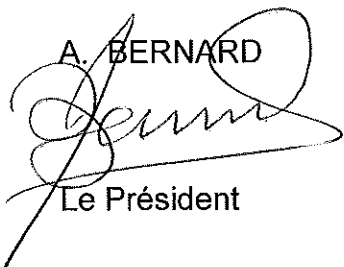


En annexe :

- Tableau des présences des membres aux différentes réunions de la CCA
- Priorités d'action du Programme CLE
- Journée inter-réseaux : Déroulement de la journée

Pour la Commission,

A. BERNARD



Le Président

E. DEBOIS



La secrétaire





**CCA - 5 juin 2008 : Etat d'avancement des priorités d'action du Programme**

**CLE**

*Priorité d'action 1*

**Rendre accessible les activités extrascolaires organisées dans les écoles à tous les enfants, peu importe l'établissement dans lequel ils sont inscrits :**

- En évitant que la participation financière soit un frein à la participation des enfants ;
- En facilitant l'accès et le déplacement vers les sites d'accueil ;
- En informant les parents de cette nouveauté dès le début de l'année scolaire 2007 2008 ou lors des inscriptions.

*Priorité d'action 2*

**Informers les enfants et le parents des accueils existants**

- En centralisant les informations dans le bureau de coordination à l'Administration communale de Gesves ;
- En établissant des permanences téléphoniques ou de bureau à l'Administration communale ;
- En synthétisant ces informations dans un folder distribuable ;
- En publiant ce folder dans la presse locale ;
- En construisant la page « Enfance » du site Internet de la commune ([www.gesves.be](http://www.gesves.be)) ;
- En se rendant dans les écoles pour rencontrer les enfants et les informer.

*Priorité d'action 3*

**Organiser des temps d'accueil « extraordinaire » exceptionnels :**

- En solidarisant 5 % des subventions accordées suite à l'agrément de ce présent programme CLE ajoutée à l'aide financière communale et se donner ainsi des moyens d'action ;
- En collaborant avec l'asbl « Gesves EXTRA » ;
- En favorisant des activités à prix démocratiques nécessitant le plus mince budget possible afin de pouvoir mettre sur pied un grand nombre d'accueil « extraordinaires » ;
- En favorisant la collaboration avec des associations gesvoises (en fonction de l'activité et de l'offre gesvoise).

*Priorité d'action 4*

**Développer des activités ludiques et dynamiques :**

- En rendant l'offre plus qualitative ;
- En achetant du matériel ludique et pédagogiques ;
- En utilisant les subsides pour mieux indemniser les accueillant(e)s en tendant vers une qualification ;
- En (in)formant les accueillant(e)s ;
- En veillant aux orientations du Code de Qualité.

*Priorité d'action 4*

**Donner aux accueillant(e)s la possibilité de se former**

- *En favorisant la formation (accès géographique et financier, information de formations) ;*
- *En collaborant avec un organisme de formation ;*
- *En donnant la possibilité aux accueillant(e)s d'être remplacées durant la durée de leur formation.*

*Priorité d'action 5*

**Se donner les moyens de recruter facilement des animateurs en cas de besoins**

- *En créant une réserve d'animateurs potentiels qualifiés dans le respect du Code de Qualité ;*
- *En permettant à ces personnes de s'engager dans l'asbl « Gesves EXTRA » ;*
- *En diffusant un appel à des candidats potentiels.*



## Journée inter-réseaux - extrascolaire

27 juin 2008 - Domaine de Mozet

### ▪ Infos globales de la journée

- Thème : « La ronde des balais »
- Date : Vendredi 27 juin 2008
- Activités : De 9h00 à 16h (pas de garderie sur place)
- Accès : Uniquement aux 6-12 ans (primaire), sur base d'une inscription
- Lieu : Domaine de Mozet
- Prix : 1,50 euros par enfant (Barbecue, location, animations) à payer sur le compte de « Gesves EXTRA » (068-2479336-43).  
**Merci de ne pas venir avec l'argent en liquide ce jour-là !**
- Constitution des équipes : Chaque école recevra jeudi, les étiquettes à distribuer vendredi AVANT de venir !
- Sac des enfants : Collations et boissons
- Signe distinctif : 1 couleur de tee-shirt par école (FLT en bleu – Saint-Jo en rouge – EFACF en vert – Sorée en blanc)

### ▪ Déroulement des activités

8h30 Arrivée des enseignants, accompagnateurs, animateurs,

8h-9h : Les enfants arrivent en car (Envol et La croisette, Saint-Joseph), en vélo (5-6<sup>e</sup> de Faulx) depuis les écoles ou avec les parents (EFACF).

#### **Arrivée des enfants au Domaine de Mozet :**

- Les enfants en vélo viennent par la route au-dessus du Domaine, par l'entrée principale (Les vélos seront déposés le long du mur, sur le terrain de foot - Chaîne et cadenas fournis par le Domaine pour les attacher)
- Par la route : Débarquement à l'entrée du Domaine – Les cars n'entrent pas !
- André Bernard est le responsable qui gère les débarquements et embarquements

⇒ **Rassemblement sur le terrain de Foot (grandes salles si pluie.)**

#### **Accueil et lancement de la journée par le Patro (Martin et Nicolas, responsables temps communs) :**

- Distribution des feuilles de route aux accompagnateurs
- Explication du thème aux enfants (balai efface l'année écoulée, les différences)
- Constitution des 30 équipes : les 30 accompagnateurs se mettent en cercle. Les enfants selon leur étiquette (n°équipe) recherchent leur accompagnateur

#### **Accueil et placements des animations (Elise et Géraldine, responsables animations):**

- Distribution des feuilles de route des animateurs (panneau et plan)

- Tables et chaises, matériel
- Emplacement des animations

10h – 11h : Chaque groupe se rend à l'atelier qui lui est attribué (4 ateliers sur la journée)  
Deux groupes se rencontrent dans un même atelier (ateliers pour 2 équipes : 16 enfants)

**RAPPEL : tout au long de la journée, chaque équipe confectionne son balai (et la danse, la posture qui va avec le cas échéant)**

11h – 12h : Nouvelle rencontre dans un autre atelier

12h à 13h30 : Barbecue géant (pain-saucisse et pommes)

Commande : mercredi à Géraldine (pain, saucisses, pommes, sauces, serviettes, charbons)

Cuiseurs : Monsieur Verhaeren et Dominique

Barbecue : Fûts

Tous les animateurs viennent aider au Barbecue dès 12h !

Les équipes de 1 à 10 viennent au barbecue à 12h10

Les équipes de 11 à 20 12h20

Les équipes de 21 à 30 12h30

Les accompagnateurs sont responsables de leur équipe durant le temps de midi

Les animateurs et les accompagnateurs ont droit aussi à un pain-saucisse et à un pomme

13h30 à 14h30 : Nouvelle rencontre dans un autre atelier

14h30 à 15h30 : Nouvelle rencontre dans un autre atelier

15h30 : Temps commun dans la cour (Patro) - Création de la ronde des balais (planter les balais dans des tonneaux qui se retrouveront dans les écoles à la rentrée)  
Photos « aériennes » du haut du Domaine –  
Presse : Freddy Gillain pour la photo et Nathalie Côte (Andenne Potins) un peu avant 15h30

15h45 : Embarquement

- **Les enseignants restent sur les lieux tant que des enfants de leur école sont présents (pas de garderie prévue!)**
- Saint-Joseph : par entrée principale (le car sera le long de la route)
- Sorée : entrée OUEST (entrée fournisseurs – grille noire)
- Faulx : Accès Ferme de Royer
- EFACF : Accès Fermette (en bas)

⇒ **André Bernard dirige les chauffeurs sur les différents lieux d'embarquement !**

## . Ateliers

- 15 ateliers dans 15 lieux du Domaine (voir feuilles de route)
  - 4 permanents Coala (ateliers créatifs)
  - 8 animateurs du Patro (Mart, Popof, Dikdik, Mara, Margaux, Mawy, Ouistiti, Eloi)
  - Marie LIBOIS (Contes)
  - Fabienne Doufils (Jeux coop')
  - Doriane Coupez (activités nature)

⇒ Durée de l'atelier : 45 minutes – 1 heure (4x sur la journée)

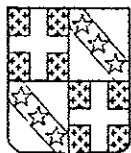
- ⇒ Liste du matériel nécessaire (petit budget) A COMMUNIQUER !
- ⇒ Description du type d'atelier (sportif, créatif, ludique, etc., et de son déroulement)

## ▪ Accompagnement des enfants

- 30 adultes pour encadrer les enfants dans les différents ateliers (1 par groupe de 8) – Dans un atelier : 16 enfants, 2 accompagnateurs et 1 animateur
  - EFACF : 3 enseignants +1
  - SOREE : 2 enseignants
  - ENVOL : 7 enseignants
  - SAINT- JO : 8 enseignants
  - Parents : J-F Carpentier (Envol),
  - Fils de Claude Bertrand
  - Plaine: Héléna SZOKE
  - Plaine : Hélène Boone
  - Monique Selek
  - Patro : Mazama (15h30), Bengal (15h30), Louveteau

## ▪ Divers

- Eau : 4 points d'eau potable au domaine de Mozet
  - Sonorisation : Micro et installation : Domaine de Mozet (installation dans la cour)
  - Sanitaires : En suffisance au domaine.
  - Animateurs : Défraiement des volontaires (25 euros par animateurs et accompagnateurs hors cadre de travail) – Signer Note d'organisation
  - Matériel de circomotricité : A prendre
  - Balais : Quentin Houssier (40 bois pour les balais – les dépose dans le bureau d'André)
  - Trousse de secours et Croix rouge : Chaque école prend sa trousse de secours  
Infirmierie au Domaine de Mozet
-



**NOTE AU COLLEGE  
ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE  
Coefficient multiplicateur 2007**

La volonté de la commune de Gesves a été de rentrer le plus vite possible dans le décret du 3 juillet 2003 concernant la coordination de l'accueil des enfants de la commune durant leur temps libre, avec comme objectif essentiel l'épanouissement de l'enfant qui doit rester au centre de l'Accueil Extra Scolaire et ainsi devenir un acteur de ses loisirs.

C'est ainsi que lors du Conseil communal du 30 avril 2007, la Commission Communale d'Accueil (C.C.A.) était installée ainsi que l'asbl « Gesves Extra ». Cette nouvelle association a reçu comme mandat : 1. d'assurer et de coordonner au mieux les activités proposées aux enfants ;

2. d'améliorer la qualité des ateliers existants et l'encadrement des bénévoles sur base des nouvelles dispositions légales sur le volontariat à savoir la Loi du 1<sup>er</sup> août 2006 et l'arrêté Royal du 9 mai 2007 ;

3. de faire bénéficier les parents des avantages fiscaux en ce qui concerne la déductibilité fiscale des frais de participation aux ateliers proposés à nos enfants.

À Gesves, les quatre établissements scolaires de l'enseignement fondamental de la Communauté française développaient déjà des activités extrascolaires, mais sans bénéficier des aides financières de la Communauté française et de la commune de Gesves.

Le souhait de la Commune de Gesves a donc été :

1. de renforcer qualitativement l'accueil des enfants dans les écoles tous réseaux confondus ;
2. de développer quantitativement l'offre extrascolaire ;
3. d'organiser des nouvelles initiatives.

Ces trois éléments deviendront la base de notre programme de Coordination Locale pour l'Enfance (C.L.E.).

En créant donc cette asbl « Gesves-Extra », nous avons voulu :

- 1). améliorer la collaboration entre opérateurs agréés ;
- 2). veiller à une transparence la plus grande possible dans la gestion financière des subsides/avances, tant de la Commune que de l'O.N.E. ;
- 3). mieux coordonner les activités extrascolaires ;
- 4). regrouper tous les opérateurs agréés afin de mieux adhérer au programme C.L.E. ;
- 5). organiser des activités inter-réseaux.

Il faut souligner que cette asbl est l'opérateur unique pour recevoir les subsides et/ou avances et que son siège social est situé dans les locaux de la Maison Communale.

Fort de ce qui précède, l'ensemble des membres de la C.C.A. et l'asbl « Gesves-Extra » se sont lancés corps et âme avec enthousiasme dans cette aventure extrascolaire animés de la volonté d'aboutir afin d'assurer à nos enfants un épanouissement physique et intellectuel de qualité.

Ce projet, c'est ensemble que nous l'avons construit.

Mais quelle ne furent pas la surprise et l'étonnement de tous les membres de la C.C.A. de la Commune de Gesves, réunis le 5 juin 2008, d'apprendre par un courrier du 3 avril 2008 reçu de l'O.N.E. que le coefficient multiplicateur au montant alloué par journée (soit 0,20 €) s'élevait pour l'année 2007 à 3,8222 au lieu de celui espéré de 5.

Les membres de la C.C.A. comprennent parfaitement le mécanisme qui permet à l'O.N.E. de fixer ce coefficient dans le cadre d'une enveloppe budgétaire « fermée », toutefois, ils souhaitent faire part, au Collège, de l'implication que cela a pour nos opérateurs.

Ce soutien financier aux opérateurs, nous l'avons planifié dès l'élaboration de notre programme C.L.E. et de son budget, en avril-mai 2007, afin d'augmenter, comme souligné auparavant, la qualité de l'encadrement et des activités proposées en s'associant à des animateurs qualifiés... indemnisés sur base de l'A.R. du 9 mai 2007.

Une décision qui a porté ses fruits puisque la fréquentation des enfants à cet accueil a explosé, que les activités proposées dans le cadre de garderies scolaires se sont diversifiées et que, enfants comme parents, nous manifestent leurs contentements.

Nous avons compté, pour l'année scolaire 2007-2008, sur un coefficient de 5 sur base des chiffres des années précédentes (10 puis 7,5). Aujourd'hui, en cette fin d'année scolaire, nous constatons une différence négative de 23 % pour le mois de septembre 2007. Différence qui s'accroîtrait à 50 % en comptant que le coefficient, d'après les renseignements obtenus, pourrait être fixé autour de 2,5 pour l'année 2008.

Au niveau de nos opérateurs, nous avons calculé une différence de 20.000,00 €.

Nous devons donc faire face à plusieurs questions débattues en C.C.A. :

- Comment financer ce trou ?
- Quelle politique d'accueil prévoir pour 2008-2009 ?
- Jusqu'où ce coefficient peut-il descendre compte tenu que près de 50 communes ne sont pas encore rentrées dans le processus et que de nouveaux opérateurs entrent chaque mois dans le cadre de l'ATL ?
- Comment expliquer aux parents et aux accueillants la fin d'une organisation qui venait de démarrer à la satisfaction de tous ?
- Comment poursuivre l'exigence de formation voulue légitimement par le Décret ?

Nous nous faisons l'écho d'opérateurs qui ne peuvent construire un projet de qualité sur base d'un soutien annoncé plus d'un an après le début de celui-ci.

Nous avons senti du découragement et de la démotivation pour un projet plein de promesses pour nos enfants.

Nous savons que le Décret ATL est en cours d'évaluation et, pour être constructif, aimerions suggérer au Collège, quelques pistes à proposer à l'O.N.E et sa ministre.

- Fixer un coefficient « plancher » (Nous pensons que 5 est correct)
  - Verser les subsides trimestriels à 100% à charge d'avance annuelle.
- Les éventuelles régularisations se faisant lors du versement du 4<sup>ème</sup> trimestre.
- De se faire les portes paroles auprès des autorités politiques de nos inquiétudes légitimes.

Nous vous remercions déjà de votre aide et de vos soutiens.

Le Président de la C.C.A.,

La secrétaire,

André BERNARD

Elise DEBOIS